

# La Gazette de la Fraternité

## UNIVERSELLE

*Mes TT.°.CC.°.SS.°., mes  
TT.°.CC.°.FF.°.,  
Voici le numéro 39 de la  
Gazette, toujours très  
demandée.*

**MEILLEURS VŒUX 6021 A TOUS**



*Ne divisons pas, Rassemblons.....ce qui Epars...Nous remercions ici nos partenaires qui nous soutiennent en la faisant connaître auprès d'un public initié...dans 8 pays sur 3 continents. Mon Cher F.°, Ma Chère S.° Envoie au mail suivant : [3points66@gmail.com](mailto:3points66@gmail.com) planches, vie des loges, photos, histoires vécues, Libre à toi ma T.°.C.°.S.°, Mon T.°.C.°.F.°.anonyme ou pas.*

*Que la Vraie Lumière éclaire ta lecture...*



## Sommaire

- Pages 2 à 8 : L'Angle des Planches : Le Pardon ; nous retrouver par confinement ; Le Constat et Egaux ou Ego.
- Page 8: Une Colonne Gravée.
- Pages 8 à 17 : L'Angle des Templiers : La bataille du Gué de Jacob ; L'histoire du Sceau Templier ; Castrum Peregrinorum et Hisn Al Akkad ; La Flotte de l'Ordre du Temple
- Pages 17 à 19 : La Grande Loge Mixte du Maroc.
- Pages 19 et 20 : un T.C.F construit un Temple pour un Pigeon.
- Pages 21 à 23: Les Livres du mois : Pierre DULONG par le T.R.F. Patrick CAUJOLLE et 365 jours en maçonnerie par le T.R.F. P.°. Mar.°., Or.°. de Blaye.
- Pages 24 : La photo du mois et la phrase du mois.
- Pages 25 : Nos partenaires

## LE PARDON

M'atteler à une Planche sur le Pardon m'est apparu très vite audacieux, complexe voire risqué, tant ce concept interroge chacun d'entre nous intimement, dans notre histoire propre et donc, suscite autant de commentaires et de réflexions qu'il n'y a d'individus et de situations. Pour ma part, sensible depuis l'enfance aux larmes de Colomba et d'Orso, unis dans leur détermination à venger leur père assassiné (drame romanesque quoique réellement inspiré d'une coutume corse de Prosper Mérimée), il ne me fut pas aisé dès lors, d'envisager le pardon comme une éventuelle option au gré des événements de ma vie.

A chacun ses Super Héros.....Mais au-delà du mot, si souvent et donc si mal utilisé, je voulais, en quelque sorte, en dresser un portrait pour moi et éventuellement, avec une grande humilité, pour autrui.

Car le pardon pour les hommes, les sociétés représente une énigme purement humaine depuis le début de l'Humanité. L'Histoire ici nous éclaire : des grandes pages de la mythologie gréco-romaine, aux auteurs romantiques Dumas, Maupassant et j'en omets des dizaines .Ne pas pardonner fut sûrement plus souvent un sujet littéraire que le pardon lui-même. Les religions inscrivent aussi le pardon dans leurs préceptes. La Loi du Talion, principe régissant la société babylonienne : Dent pour dent. Œil pour œil, fut un modèle de justice sociale censée éviter l'escalade de la violence voire de la barbarie, héritage auparavant légué sur plusieurs générations. Elle se basait sur une juste réciprocité entre le crime et la peine infligée au coupable. Dans la Torah, on parlera de Vie pour Vie en excluant l'héritage du crime pour les deux parties et donc l'héritage de la vengeance. Dans le Coran, outre le principe Œil pour œil, c'est à dire punition identique au crime, L'Islam offre deux autres options : la compensation matérielle du crime : le prix du sang, (même hors crime de sang) bénéficiant à la victime et son entourage, avec leur total consentement et enfin le pardon lui-même. La récompense de Dieu procurant bien plus de bienfaits sur terre et dans l'au-delà, que la satisfaction éphémère du châtiment infligé. Châtiment découlant exclusivement de la toute-puissance divine.

Mahomet, lui-même victime de nombreuses offenses, préconise le pardon et la compassion plutôt que le cercle vicieux de la vengeance et du ressentiment.

Jésus proposa de tendre la joue gauche si on nous frappait la joue droite par opposition aux lois cruelles de son époque. Il implora sur la Croix, son Père de pardonner à ses bourreaux car je cite st Luc » ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Dans le Notre Père la phrase: « pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensé » rappelle au croyant qu'il est imparfait et qu'il ne peut demander plus à Dieu qu'il n'exige de lui-même.

Jean-Paul II fit preuve de cette humanité en pardonnant publiquement à celui qui avait tenté de l'assassiner « en homme et en frère » comme il le dit lui-même.

Dans le Bouddhisme, pas de parole divine, juste le rappel des bienfaits en termes de sagesse libératrice, qu'opère le pardon chez celui qui le donne et chez celui qui le reçoit. Pardonner n'est ni absoudre ni excuser, mais simplement la reconnaissance de l'autre comme un autre soi-même.

Une image symbolique du pardon s'est imposée à moi sous forme d'un triangle équilatéral : trois sommets, trois côtés égaux les reliant et trois angles identiques.

-La faute, qui ne sera dans ce travail, que de gravité légère à modérée, et donc banalement répandue. Mais je ne pouvais éviter de dire quelques mots sur le pardon issu parfois des crimes dont l'histoire abonde.

Le coupable ou fautif sera ou non en demande de pardon qu'il recevra ou pas.

L'offensé ou la victime sera le pardonnant, ou pas, suivant un processus intime.

Les crimes commis au nom de croyances, de distinctions de races et autres motifs que le religieux et le politique sauront toujours inventer, pourraient s'énumérer sans fin. Du massacre de la Saint-Barthélemy, à l'extermination des Arméniens par les Turcs, des génocides du Rwanda ou des Balkans, à la Shoah, aux crimes perpétrés durant l'Apartheid en Afrique du Sud où la création d'une mission

«Vérité et Réconciliation » n'empêcha pas la vengeance de certains. Pas plus que la création du tribunal pénal international ne répara les victimes de l'ex-Yougoslavie.

Toutes ces atrocités oubliées, ignorées ou tolérées ont marqué notre espèce et bien sûr le pardon des sociétés relève d'un autre mécanisme que celui du pardon individuel. Il existe une somme incalculable de contributions intellectuelles et philosophiques aux crimes des hommes par des hommes. Une seule phrase d'Hannah Arendt : »les hommes sont incapables de pardonner ce qu'ils ne peuvent punir et les crimes du XXème siècle relèvent de l'impardonnable »

Dans notre sujet, la faute restera du domaine du surmontable, et le choix est multiple, offense en amitié, en amour, en affaires, chacun d'entre nous pouvant, à tour de rôle, en être victime ou coupable.

Le fautif, second point du triangle, qui pour obtenir le pardon, devrait en faire la demande, non pas sous la forme »je te présente mes excuses » mais par « je te demande pardon d'homme à homme » préalable non exclusif à la mise en place du processus de pardon.

Demande sincère, libre de toute contrainte et avec l'éventualité de n'être pas entendue ni obtenue. Sa motivation relève ici d'une certaine maturité, d'un repentir lucide afin de préserver une relation, pour une paix intime et relationnelle et par une reconnaissance claire des faits dans leur gravité et leurs impacts.

En dehors d'un processus religieux de contrition, l'expression de ce repentir rapproche les deux parties vers une réparation possible à égalité entre offenseur /offensé.

Pas de compensation, ni pitié, ni réconciliation totale, mais seulement une juste parole pouvant aboutir à un désir de pardon préalable à tout pardon.

-Abordons enfin le troisième point du triangle : le pardonnant.

Evidemment la gravité du préjudice, ses circonstances, nos caractères, nos principes, notre histoire, l'attitude de l'offenseur, conditionnent notre pardon.

Nous devrions abandonner notre colère au-delà de nos souffrances ou de notre indignation. Le processus est long et complexe et peut même aboutir à un échec.

On peut dire »je te pardonne » et haïr encore longtemps. Il s'agit d'un réel dépassement de cette logique naturelle, voire physiologique, de rancœur vis à vis de ce que nous estimons injuste.

Se libérer de la souffrance du ressentiment est un choix qui se pose à notre esprit alors que notre corps a encore mal. Rompre ce lien pervers et destructeur, lien qui nous emprisonne comme un second préjudice, une « double peine » que nous nous infligeons à nous même peut s'avérer vital pour notre devenir.

Nous avons certes le droit d'en vouloir à celui qui nous a blessés, mais surtout nous avons le devoir de dépasser cette rancune pour notre propre équilibre et aussi parce que la vengeance est inaccessible.

Parvenir à pardonner est alors un acte courageux, loin des clichés de faiblesse ou de lâcheté, nécessitant la compréhension de ce qui nous a réellement blessés.

Hannah Arendt parle même de « miracle dans l'acte de pardonner ».

Je ne te pardonne pas parce que je suis meilleur que toi mais parce que tu n'es pas pire que moi. Nous sommes tous coupables. La main qui apaise est la même que celle qui tue, et cette constante dualité doit nous rendre humble et tolérant, car cette clémence éventuelle s'applique autant à nos fautes qu'aux offenses subies.

C'est cette réciprocité de blessures et de fautes qui nous constitue genre humain, sans répartition systématique du Bien d'un côté et du Mal de l'autre. Il n'existe pas deux catégories d'êtres humains : ceux qui peuvent fauter et les autres, dont nous faisons évidemment partie, à qui ça n'arrive jamais. Ne blesse pas les autres par des moyens que tu trouverais toi-même blessants, disait Bouddha.

Il nous faut, quand nous y parvenons, pardonner sans restriction ni condition, ni demi-mesure, ou ne pas pardonner. On peut même pardonner à l'insu de l'offenseur, solution suscitant selon moi la béatification !

Mais renoncer à notre colère individuelle ou collective afin d'éviter tout conflit ou malaise dans une forme d'indifférence est tout sauf le pardon. Nous retrouverions dans le pardon, notre puissance d'agir, notre besoin vital de poursuivre le chemin à un prix qu'il est bien difficile d'évaluer.

**IL faut oublier, tout peut s'oublier chantait Brel, alors sortir de l'enfermement de la mémoire est ce pardonner ? Est ce même préconisé, voire nécessaire ?**

**N'est-ce pas alors un acte passif dépendant de nos connexions neuronales hors du champ de l'intelligence et du libre arbitre ?**

**Cette amnésie volontaire, certes bien meilleure que la vengeance, produit en apparence des effets positifs mais la cicatrice existe et persistera encore plus douloureusement, bouleversant irrémédiablement nos vies selon les psychiatres.**

**Alors maintenant qu'en est-il du pardon en Franc-Maçonnerie ?**

**Nous qui revendiquons haut et fort notre liberté, est ce que le pardon nous libère là où le ressentiment nous asservit ?**

**Durant l'Initiation, la V :.M :. demande à la néophyte » vous avez peut-être des ennemis, si vous en rencontriez dans cette assemblée ou parmi les FF et SS, serez-vous disposée à leur tendre la main et à leur pardonner ? »La néophyte devra exécuter sa promesse aussitôt, en observant chacun des FF et SS de la Chaine d'Union. Le pardon est donc inscrit dans le Rituel comme base de l'Amour fraternel mais sous forme d'une quasi-injonction de réconciliation dans et en dehors du Temple (certes dans le respect de la Justice).**

**Mais que le pardon s'opère entre Initiés ou non, la sévérité de notre jugement, la mesure de notre ressentiment, notre juste colère, ne sont-elles pas garanties par notre Fil à Plomb ??**

**Notre oscillation entre coupable et /ou victime mais jamais innocent, ne nous rappelle-t-elle pas notre Pavé Mosaïque ? Chaque chose n'existant que par son contraire, tout juge finissant un jour pénitent ? Ce Travail jamais achevé entre le Bien et le Mal, entrepris par des individus auto proclamés « élus » du GADLU, nous rappelle notre engagement maçonnique à être meilleurs que nous-mêmes avant de nous croire meilleurs que les autres et à nous appliquer ce principe de justice, sans haine ni vengeance. Sachons nous pardonner et pardonner à autrui dans le respect des codes moraux intemporels et universels, selon un pacte d'alliance dont nous avons nous F :.M :. Toute conscience.**

**En conclusion, si pardonner n'est ni oublier, ni se venger, ni se réconcilier, qu'est le pardon ??**

**Un mélange instable et variable de volonté , de vertu, de pulsion, d'intelligence , d'oubli, de fraternité, de charité ,d'indifférence, de lucidité, et bien d'autres possibles .Je pense que la plupart des êtres humains, en dehors de certains fonctionnements archaïques se réclamant de la vengeance à tout prix, , se débat , avec plus ou moins de succès ,avec tous ces états d'esprit pour accéder à une forme de prescription au-delà de laquelle la vengeance, la rancune et même la réparation n'ont plus leur place. Je ne me venge pas mais je ne pardonne pas.**

**Rares sont ceux touchés par la grâce du pardon inconditionnel, profond, choisi et accordé sans plus de souffrance ultérieure.**

**Le souvenir de l'offense est inscrit à tout jamais dans notre « disque dur » et l'âme humaine est bien plus complexe que les grands principes religieux, philosophiques ou autres. Si au hasard de la vie, une forme de réparation nous est offerte, la satisfaction ressentie apaise en partie l'amertume que nous conservions tapie .Si ce qui ne nous détruit pas, nous grandit, cela peut aussi nous amputer d'une part de nous-même, sans nous détruire mais comme une maladie à laquelle nous aurions survécu .Et tous les malades amputés vous confirmeront qu'ils ont souvent très mal au membre absent....**

**Je finirai, sans conclure, en souriant sur une citation légère mais si juste de Sarah Bernhardt »Il faut haïr très peu car c'est très fatigant, il faut mépriser beaucoup, pardonner souvent mais ne jamais oublier. »**

**J'ai dit V :.M :.**

**Ge.°. GE.°.**

**R :.L :.ALEPH**

**O :. De TOULON**



Ce confinement nous a permis en tant que franc-maçonne d'utiliser pour pouvoir nous retrouver le monde digital. Grâce à lui, nous avons pu continuer de nous voir, continuer nos travaux, nos tenues en Visio. Conférences un peu particulières, certes, mais nous offrant de ne pas être seule dans le confinement de monde intérieur.

Ce monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est si étrange !

Notre vie est au ralenti ou presque, mise entre parenthèses. Pour ceux et celles qui ne travaillent pas, ce confinement en devient pesant.

Mais grâce à la volonté de nos sœurs et le digital, nous continuons nos travaux, nous continuons à être ensemble, même si nos accolades ne sont plus d'actualité nous les imaginons en pensées et cela réchauffe nos cœurs.

Ce monde à mis des interdits et nous, Franc-maçonne, avons su les dépasser pour nous regrouper autour d'un écran, malgré tout !

Notre lumière restera allumée ! Même en présence de ce COVID nous ne baissons pas les bras, nous continuons nos travaux avec cet enthousiasme exceptionnel.

Merci au monde digital finalement ! Cela nous permet de rester Solidaires et Unis par les gestes. Merci le clavier, les signes et les paroles.

Merci la visioconférence !

J'ai dit.

Corinne DEO.:

R.L. ALEPH

Or.°. De Toulon

G.L.I.F.F.



## LE CONSTAT

Du jour au lendemain, le mot est lâché : confinement ! Pour beaucoup, il risque d'être synonyme d'enfermement, de silence et de solitude. Nos codes sociaux prennent une autre dimension, car en ayant moins d'interférences physiques avec les autres, en restreignant, de fait, nos rapports aux autres, au strict cercle familial, il devient vite évident que nous devons rééquilibrer certaines priorités, et reconstruire les rapports humains autrement.

Je crois que cela devra nous amener à revoir dans le futur nos savoir-vivre et nos savoir-être. Rien ne sera probablement plus pareil, il faudra nous adapter.

Les outils numériques ont pris de l'importance pour « garder le lien », bien plus que mon ordinateur ne peut en supporter, ce qui fait que peut-être ce soir c'est une autre S. : qui lit à ma place !

[J'inclus ici un aparté, car depuis que j'ai écrit mon texte, nous voilà REconfinés...La pratique du Rituel qui, lors des tenues en Loge, nous impose une liberté d'actions réduite et un Silence codé, fait que la Franc-Maçonne est mieux préparée à ces contraintes...mais ce que j'écris ensuite reste vrai !]

Alors, qu'ai-je fait pendant ce confinement ? La situation a été très très anxiogène pour beaucoup, les médias qui relayent des « infos » incertaines à longueur de journée, et l'incertitude quant à la durée de cette pandémie et aux possibilités de soins préventifs et curatifs, m'ont amenée à tenter de rassurer ceux qui, autour de moi, s'inquiétaient pour eux et pour moi. Je n'ai aucune crainte, je crois que CE QUI DOIT ETRE SERA ! Cette part de fatalisme (qui fait que nous ne sommes pas maîtres de notre destin, même si nous essayons de l'infléchir comme nous l'espérons) m'a permis en sérénité de calmer les terreurs des uns, les incompréhensions des autres, j'ai apaisé mes propres réactions, et cherché un nouveau rapport avec ceux qui partagent mon quotidien, non sans mal et sans y avoir laissé des plumes...

Qu'ai-je ressenti ?

L'impression de me retrouver dans le cabinet de réflexion, puis face au miroir. Je m'interroge de façon plus approfondie et plus sincère, je dois bien l'admettre, sur ce que je suis, ce que j'attends, ce qu'il m'est raisonnable d'espérer, et ce que je peux tenter d'atteindre. Privée de toute influence extérieure, de toute pression sociale, les questions ne sont plus les mêmes, les réponses non plus !

Mes conclusions sont que je DOIS penser un peu plus à Moi, me donner une place vraie et entière, ne plus dépendre autant du bien-être que j'espère apporter aux Autres (sans en faire abstraction, bien sûr) mais trouver un meilleur équilibre entre les Autres et Moi.

Mes conclusions sont que je DOIS penser un peu plus à Moi, me donner une place vraie et entière, ne plus dépendre autant du bien-être que j'espère apporter aux Autres (sans en faire abstraction, bien sûr) mais trouver un meilleur équilibre entre les Autres et Moi.

Je clame maintenant que j'existe en tant qu'Anne-Marie, avec mon passé, mes erreurs, mes réussites, et mes espoirs. Je n'ai à avoir honte ni des uns ni des autres, ils m'ont construite, et vont continuer à le faire.

À Moi de leur laisser la place qui leur revient !

Cela peut vous paraître bizarre, mais je ne l'accepte que maintenant !

Je parle beaucoup de moi, mais comment puis-je changer certaines choses autour de moi si je ne suis pas en Paix avec moi-même ? Il me faut voir les choses autrement, avec plus de détachement.

MAILLET et CISEAU, au travail

Curieusement, cette période de confinement est un début de Renaissance...et le chantier sera long !

Mais j'ai le temps...

J'ai dit...

... je rajoute quand même ceci : je viens de voir sur le site GADLU.Info un texte qui colle si bien à ce que je ressens que je vous invite à le lire, car nous avons toutes des conseils à y prendre...cela s'appelle « la chenille qui voulait devenir compagnon »

Et cette fois, j'ai fini !

Anne Marie DUP.:

R.L. ALEPH

Or.°.De Toulon



Egaux ou Ego ?

Egaux...c'est bien ainsi que nous nous qualifions, nous FM, et c'est bien là un de nos objectifs : cette égalité qui fait partie des principes fondamentaux de notre ordre et que nous invoquons haut et fort au début et à la fin de nos travaux en loge. L'égalité qui d'ailleurs est définie comme étant la qualité de deux choses qui ont une ou plusieurs caractéristiques identiques. L'égalité est donc doublement relative : elle suppose, d'une part, la relation entre les termes que l'on compare et, d'autre part, la relation entre ces termes et une unité de référence. Ainsi, deux corps peuvent être égaux en poids sans être égaux en taille.

Appliquée aux hommes, la question de l'égalité varie donc selon les références que l'on retient. Mais, parallèlement à cette égalité, il faut noter ce qui constitue l'identité d'un objet ou d'une personne, ce qui en fait un élément unique. Ainsi, dans notre cas, nous sommes, au-delà de nos différences particulières, de nos tendances respectives, et de nos idées propres, égaux par le fait de notre appartenance à cet ordre qu'est la FM, animée par une raison suprême.

Nous sommes égaux car nous avons en commun de participer à cette raison suprême. Cette égalité entre nous et entre les hommes de façon générale est aussi essentielle et nécessaire pour équilibrer la liberté. En effet, sans elle, trop de liberté accordée aux hommes créerait petit à petit une société de

loups et d'agneaux, et cette liberté nous ramènerait inévitablement aux lois de la nature. L'égalité constitue donc le ciment social nécessaire à la construction d'une humanité ouverte et libre, dans le

respect des différences et de l'identité de chacun.

Mais sommes-nous toujours capables de nous sentir égaux quand nous sommes différents ? Que se passe-t-il lorsqu'en loge ou ailleurs nous nous retrouvons face à des personnes ayant des idées différentes, des objectifs différents, qu'ils tendent à satisfaire et qui rentrent en contradiction avec nos propres objectifs individuels ? Que se passe-t-il lorsque notre Ego en prend un coup, et que nous nous retrouvons seuls à défendre nos opinions ? Notre Ego ne serait-il pas alors une entrave à l'idéal maçonnique ? Comment pouvons-nous ne faire qu'un avec nos frères et sœurs lorsque le MOI l'emporte ?

Ce MOI ou EGO désigne la représentation qu'on se fait de soi et la conscience que l'on a de soi-même. L'homme sous l'emprise de l'EGO ramènerait toute idée ou évènement à sa propre personne, faisant ainsi de lui-même le centre de l'univers, les autres n'agissant ou n'existant que pour participer à la réalisation de ses intérêts. La FM est d'ailleurs un moyen de se libérer de son EGO pour mieux se connaître soi-même, en polissant sa pierre brute, en dégrossissant son EGO. Il est toutefois évident qu'il est nécessaire d'avoir un minimum d'ego et d'amour propre pour penser librement et exprimer de façon authentique ses idées et convictions, pour réaliser ses objectifs et ses rêves, enfin...pour avancer. Nous arrivons ainsi à une lame à double tranchant : comment servir un idéal sans ego, sans toutefois tomber dans le nombrilisme ?

En fait, je crois que ce n'est pas l'Ego qui poserait un problème. Bien au contraire, il nous donne la motivation pour mener nos combats contre les injustices, contre le fanatisme, contre les préjugés, etc. Par contre c'est un ego démesuré qui nous empêcherait d'accepter les autres, et de se soumettre aux principes de la démocratie. Un ego parfois trop amplifié ne saurait qu'éloigner le franc maçon de sa raison d'être initiale. Il devient alors important de se libérer de notre prétention, de notre vanité, et de revêtir l'humilité. Abandonner le superficiel, et mieux se connaître soi-même, connaître ses propres faiblesses. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de passer par le processus d'initiation. Selon Jacques Ravenne, « toute la logique de l'initiation et de la pratique du rituel en loge est [...] de décongestionner les egos trop envahissants. »

Laissons nos métaux à la porte du Temple, ces métaux dont fait partie intégrante l'ego de chacun, favorisons l'intérêt collectif à l'intérêt individuel, faisons fusionner nos énergies, sortons de notre Moi pour aller vers les autres.

Nous ne pouvons-nous construire Franc Maçons seuls avec notre Ego. Nous avons besoin pour cela de nos frères et sœurs....n'est-ce pas pour cela que nul ne se proclame Franc Maçon ; ce sont ses frères et sœurs qui le reconnaissent pour tel.

L'ego vaniteux doit petit à petit s'effacer pour céder la place au moi véritable, un moi humble. Cette humilité qui doit devenir une attitude de l'âme, parce que l'orgueil ne saurait aimer, ni partager, ni respecter. Cette humilité que nous apprenons aussi par le silence auquel nous sommes soumis en tant qu'apprentis. Ce silence qui freine la passion lorsqu'elle veut se mêler à nos mots pour exprimer ce que notre Ego voudrait. Cette passion si dangereuse et qui devrait céder la place à la raison, et au Nous avant le « Je ».

Outre le silence, d'autres étapes de la vie de l'apprenti lui apprendront à mettre de cote son ego.

L'assiduité et le travail sur les outils du FM ne sauront que nous libérer de notre moi, nous libérer de cet ennemi que nous avons vu le jour de notre initiation, ce visage dans le miroir, ce moi, cet ego.

Et pour que nous soyons Egaux, sans l'influence de l'Ego, la Règle et l'Equerre nous mèneront au droit chemin : La règle puisqu'elle nous permet de suivre fidèlement une règle de vie alors que notre ego nous perdrat dans des réactions passionnelles ; et l'équerre parce qu'elle discerne le droit et le devoir. Ne soyons pas renfermés sur nous-mêmes mes frères et sœurs, ne nous enfermons pas non plus dans nos convictions, car seul on ne peut rien, et ensemble on est capable de tout. Et si un jour, mes frères et mes sœurs, mon Ego l'emportait, remettez moi mon tablier blanc à la bavette relevée, et ramenez-moi au banc des apprentis, car c'est là que ma place serait.

Publié par Ouroboros

Source : <http://connaisttoi-ouroboros.blogspot.fr/>



## UNE COLONNE GRAVEE

Récemment, un Frère m'a envoyé un message, utilisant en objet l'expression "colonne gravée" que je ne connaissais pas. Et, comme, ici, tout est symbole, j'ai vu dans la réception de ce message une étrange coïncidence car, à ce moment même, je planchais sur une trouvaille généalogique de ma famille.

En effet, je venais de découvrir parmi quelques vieilles paperasses familiales une ancienne carte de visite "gravée" datée de 1909 (dont copie recto/verso en pièce jointe), d'une arrière arrière grande tante qui présentait ses bons vœux à sa nièce et son neveu, mes aïeuls. Cette carte, ayant piqué ma curiosité, me conduisit à l'histoire de la réalisation d'une colonne taillée en 1865, en Algérie, dans la région de Jemmapes, près de Philippeville.

Cette colonne, monolithe de grès d'une hauteur de 8 mètres, aurait dû être envoyée en France et installée sur une place de Paris à l'occasion de l'exposition universelle de 1867. L'instigateur est Camille de Regnault De Lannoy De Bissy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, élève de l'Ecole Polytechnique, affecté sur le secteur de Constantine en Algérie. Il est chargé de construire des routes, des ponts, des chemins de fer et des installations pour les colons français.

Malheureusement, il n'a pas pu faire parvenir la colonne en France. Pour des raisons probablement techniques, les capitaines de navires accostés au port de Philippeville n'ont jamais accepté cette encombrante cargaison.

La colonne est donc restée en Algérie. Plus tard, elle sera érigée sur une place entre la mairie et l'église de Jemmapes, (voir ancienne carte postale ci-jointe et vidéo contemporaine [https://www.youtube.com/watch?v=Pi\\_rUUJLsik](https://www.youtube.com/watch?v=Pi_rUUJLsik)), en hommage à celui qui en aura été maire depuis 1875, De Lannoy de Bissy. Puis, en 1881, y sera gravé un texte en souvenir de ce bienfaiteur de la ville.

La maçonnerie (constituée d'un bassin de fontaine n'existant plus, aujourd'hui, alimentée par 4 têtes de lions) qui servait de socle à cet "obélisque" a très certainement été réalisée par mon aïeul, Augusto Mettino. Mais, je n'en sais pas plus sur cet opératif qui avait inscrit sur sa carte de vœux "*maître maçon*".

Nota : le recto de cette carte, très finement "gravé" comme avec une lame de rasoir, représente la colonne avec l'inscription en hommage à De Lannoy De Bissy et, en arrière-plan, le profil de la mairie.

J'ai Dit

P.º. Mar.º.

Or.º de Blaye



## L'ANGLE DES TEMPLIERS

### La Bataille du Gué de Jacob

On ne peut juger l'Histoire avec un grand H car même les historiens contemporains aux événements ont eu tendance à enjoliver le rôle des Croisés et magnifier les victoires sur les Sarrasins.

Les Templiers ont accompli des choses prodigieuses pour leur époque. Le monde connu les admirait, les respectait. De la protection des pèlerins à la lettre de change, de la construction

de forteresses impressionnantes au convoi desdits pèlerins, leurs actions n'avaient qu'un seul but : la sauvegarde de la Terre Sainte. Pourtant, parmi toutes ces actions, se pourrait-il qu'une seule ait déclenché leur inéluctable perte ?

Entre 1099, à la prise de Jérusalem et 1174, les Croisés ont emmagasiné de multiples victoires. Le Royaume Latin de Jérusalem paraît bien assis et pourtant... Cette année-là, trois hommes occupent le devant de la scène au Moyen Orient : Saladin.

D'abord sultan d'Egypte, il parvient en prenant Damas à devenir sultan de Syrie. Il promet à ses sujets un royaume islamique autour de Jérusalem et de chasser les intrus chrétiens.

Saladin de son vrai nom An Nâsir (celui qui reçoit la victoire de Dieu) est né en 1138. Il a donc 36 ans. Quant à la signification de son nom : Saladin -la rectitude la Foi- elle en dit long sur l'homme. Baudouin IV. Dit aussi le Roi Lépreux, il n'a que 13 ans quand il accède au trône de Jérusalem. Son jeune âge ne fait pas oublier sa farouche détermination de Chrétien. Cela fait de lui l'ennemi juré de Saladin.

Eudes de Saint Amand (ou Odon). Il devient le 8<sup>ème</sup> Grand Maître de l'Ordre du Temple en 1171. La description qu'en fait Guillaume de Tyr, le chroniqueur de l'époque, laisse rêveur : « *homme méchant, superbe arrogant, ne respirant que la fureur. Sans crainte de Dieu et sans égards pour les hommes... il mourut de misère sans emporter de regrets de personne.* »

En 1177, Saladin envahit le Royaume de Jérusalem, mettant en déroute les Croisés qu'il rencontre. Baudouin IV ne peut laisser passer pareille insulte à son jeune règne. Le 25 novembre de cette année, il parvient à infliger une défaite cinglante à son ennemi juré qui ne doit la vie sauve qu'en fuyant en Egypte. Malgré les pertes très importantes subies par son armée, le jeune roi gagne en force et en prestige. « Le miracle de la victoire à Montgiscard apparaît comme un signe d'autorité divine » d'après les chroniques...

Une trêve est conclue qui comporte une clause de neutralité pour le passage du Jourdain. Neutralité qui exclut, bien évidemment, toute construction de quelque nature soit-elle. Le passage du Jourdain est, en effet, le seul passage à gué de ce fleuve. Situé pratiquement à égale distance (environ 150 km de distance) de Jérusalem et de Damas, il permet le ravitaillement et le commerce des deux capitales, la première aux mains de Baudouin et la seconde à celles de Saladin.

Malgré la trêve, les Templiers interviennent auprès du roi en lui réclamant l'autorisation de construire une forteresse sur le petit promontoire surplombant le Jourdain. Leur argument principal est le verrouillage de la route de Damas empêchant ainsi toute incursion sarrasine. Baudouin refuse une première fois. Les Templiers reviennent à la charge, un peu plus pressants. Nouveau refus. Non seulement, il s'agit du verrouillage de la route mais, maintenant, s'ajoute la protection de Jérusalem, la Ville Sainte par excellence. Baudouin cède. Autorisation est enfin donnée. Sans tarder, les Templiers s'attellent à la tâche car ils sont sûrs d'être vainqueurs face aux armées sarrasines qu'ils savent indisciplinées et rivales.

Saladin, à ce moment-là en effet, a d'autres chats à fouetter. Des tribus arabes se rebellent dans la province de la Bekaa nécessitant de nombreuses troupes. Pourtant quand il apprend la nouvelle, il considère que la trêve est rompue du fait des Croisés et il se prépare à attaquer la forteresse avant qu'elle ne soit achevée en rassemblant la plus grande armée possible. Cet édifice pouvait rivaliser en puissance avec le Krak des Chevaliers (superficie de près de 9 ha). Ses murs avaient 5 mètres de large pour une hauteur d'environ 15 mètres. Les ruines actuelles laissent encore entrevoir une hauteur de 6 à 7 mètres. Il abritait du bétail, des réduits de

protection, des réserves (les Sarrasins y trouveront 1000 cottes de mailles) et surtout, chose indispensable, un puits. De fait, il était construit et équipé pour soutenir un siège d'un an !

En juillet 1179, Baudouin et une forte patrouille se rend sur les lieux de construction. En chemin, il tombe sur un détachement sarrasin. Le combat est violent et les Croisés, enfin, ce qu'il en reste, ne doit son salut qu'en fuyant. Baudouin IV, blessé, est jeté en travers d'une selle et quitte ainsi le champ de bataille. 270 prisonniers restent aux mains des Sarrasins dont le Grand Maître, Eudes de Saint Amand. Les Turcopoles et les Templiers sont exécutés sur place. Quant au reste, bien peu gardera sa tête en arrivant à Damas. Le Grand Maître refusera sa libération contre celle du neveu de Saladin détenu à Jérusalem. Il déclarera : *Un Templier doit vaincre ou mourir et ne peut donner pour rançon que son poignard et sa ceinture*. Il mourra en captivité en octobre 1179. Saladin sait que le Chastelet, une fois construit, coûtera cher en hommes et en cas de défaite de prestige. Il essaie alors d'acheter l'arrêt des travaux. Sa première proposition de 60 000 dinars est méprisée. Sa seconde de 100 000 dinars est ignorée. A ce sujet, certains pensent qu'elles ont été faites à Baudouin, d'autres aux Templiers. Connaissant le caractère du Grand Maître, cette dernière a le plus de chances d'être vraie. Il n'y a qu'à se rappeler leur entêtement à obtenir l'autorisation de construire ! Quoi qu'il en soit, la tentative échoue, il ne reste que la bataille.

Le 24 aout 1179, le siège commence. Saladin a divisé son armée en 4 campements. La proximité de possibles renforts croisés (environ une demi-journée de marche) force Saladin à négliger la construction de machines de guerre qui prendraient trop de temps. Tandis que ses archers distraient les défenseurs. Cette bataille aussi anecdotique soit-elle aurait pu rester une simple ligne dans les livres d'histoire si ce fameux Chastelet n'avait pas fait l'objet de fouilles. Après 14 années, elle sort de la poussière de l'histoire et du sable du désert...

En avril 2012, les responsables des fouilles annoncent avoir retrouvé plusieurs squelettes d'hommes et d'animaux mêlés dans ce qui paraît être une fosse commune. Et ce qui les surprend encore plus, c'est qu'au contraire d'autres découvertes de corps de Templiers, ceux-ci sont en tenue de bataille ! Epées, flèches, lances jonchent l'endroit. C'est une découverte capitale pour cette période de l'histoire. Ces archéologues s'appuient également sur les textes arabes :

*Les corps des impurs furent jetés dans le puits et dans la fosse commune. Des porcs furent tués sur eux car ils ne méritent pas de sépulture.*

Sans oublier de signaler que Saladin a perdu de nombreux hommes et même une dizaine de généraux après la bataille : au mois d'août, la décomposition est beaucoup plus rapide sous le soleil engendrant ainsi quelques épidémies...

Revenons un peu en 1178, un an avant cette bataille funeste.

Que ce serait-il passé si les Templiers n'avaient pas joué de leur puissance et de leur entêtement ?

On ne peut pas juger l'Histoire mais chacun y trouvera ce qu'il cherche... à condition de ne pas ignorer l'embellissement mais aussi les erreurs.

**Source : O.S.T.J. France**

Section Côte d'Azur



# Histoire du Sceau Templier



Depuis que l'Ordre existe, le sceau templier officiel représente deux cavaliers (peut-être Hugues des Païens et Geoffroy de Saint-Omer) chevauchant sur le même cheval. Ce sceau serait apparu peut-être vers l'an 1124, mais quoiqu'il en soit, il est attesté officiellement en 1156 car le maître Bertrand de Blanquefort le fait sien.

Il existe une multitude d'interprétations différentes à propos de la symbolique de ce sceau. Par exemple, une légende contemporaine avance que ce symbole représente la pauvreté de l'ordre à son origine, et que les templiers devaient partager un cheval pour deux hommes !!

Cette hypothèse est peu vraisemblable car les articles 33 & 34 de la règle de l'Ordre sont précis, ils définissent que le Templier doit avoir au moins 1 cheval et 1 écuyer, la règle préconise d'ailleurs qu'il est préférable que le Templier possède trois chevaux. Cette règle est donc en contradiction avec l'emblème des Templiers (représentant 2 cavaliers sur un même cheval !), cet emblème est pour l'époque peu banal, incongru, voire invraisemblable car contraire à la règle mais surtout contraire aux convenances de l'époque.

## L'explication de la Commanderie Geoffroy de Saint-Omer

**Nous avons une autre explication concernant le symbolisme de ce sceau.**

**Nous pensons qu'Hugues des Païens n'est pas cet homme venu de Champagne dont le nom fut très tardivement traduit par « Hugues de Payns », et pour qui personne n'a jamais pu produire la moindre preuve de sa naissance en Champagne.**

**Nous pensons que Hugues des Païens (cité tel quel par Guillaume de Tyr, premier narrateur de la grande croisade en 1135) était le frère de Geoffroy de Saint-Omer que tout le monde appelait « Hugues le Païen ». Et dans ces conditions toutes les hypothèses émises depuis des siècles pour expliciter le symbolisme de ce sceau deviennent caduques.**

**Si nous avons raison, l'explication toute simple de la symbolique de ce sceau, serait que cet emblème fut adopté en l'honneur des deux fondateurs de l'Ordre Hugues le Païen de Saint-Omer et Geoffroy de Saint-Omer son frère, et comme ces deux chevaliers étaient frères de sang, la moralité n'en souffrait pas.**

**Pour accepter une telle explication il faudrait remettre en question la légende d'Hugues de Payns originaire de Troyes en Champagne, au risque de produire un séisme historico-culturel dans la société Française !**

**Ce n'est pas gagné !!!! .**

**Saint-Omer le 05/12/2020**

**Source : Commanderie Geoffroy de Saint-Omer**

## Castrum Peregrinorum et Hisn Al Akrad

**Le premier, Castrum Peregrinorum, situé à 25 km au nord de Césarée et 12 km au sud de Haïfa n'est plus ouvert aux visiteurs car occupé par l'armée israélienne qui en a fait une base militaire. Quant au second, Hisn Al Akrad, bien qu'inscrit depuis 2006 sur la Liste du Patrimoine de l'UNESCO, il aurait subi depuis juillet 2013 plusieurs raids de l'aviation appartenant à Bachar al Assad, raids qui l'auraient endommagé, la forteresse abritant des rebelles à son régime.**

Ces deux monuments, ces deux forteresses datant du XIII<sup>ème</sup> ont eu leur moment de gloire durant les Croisades.

En ce qui concerne la première de ces forteresses, je laisse Olivier le Scolastique, témoin oculaire, en parler :

"À peu près pendant tout le temps qui fut employé pour construire et terminer le fort de Césarée, les Templiers s'occupèrent à creuser la terre auprès de cette tour [Tour des Détroits] en face du promontoire : ils y travaillèrent sept semaines de suite et arrivèrent enfin aux premières fondations, où ils découvrirent une muraille antique, longue et épaisse. Ils y trouvèrent de l'argent en une monnaie inconnue aux modernes, et cet argent tourna au profit des chevaliers, enfants de Dieu le Père, et servit à les indemniser de leurs dépenses et de leurs fatigues. Ensuite, creusant en avant et levant le sable, ils trouvèrent une autre muraille moins longue, et dans l'espace qui séparait les deux murailles ils virent jaillir en abondance des sources d'eau douce. Le Seigneur leur fournit pour ces travaux une grande quantité de pierre et de ciment. On construisit en avant de la façade du château des Pèlerins deux tours en pierres carrées, bien polies et d'une telle dimension que deux bœufs pouvaient à peine en traîner une seule dans un char. Chacune des ces tours a cent pieds de long et soixante-quatorze pieds de large. Dans leur épaisseur elles contiennent des salles voûtées ; en hauteur elles s'élèvent et dépassent le niveau du promontoire. Entre les deux tours on a construit une haute muraille garnie de remparts, et, par une habileté admirable, il y a en dedans de la muraille des escaliers par où les chevaliers peuvent monter tout armés. À peu de distance des tours, une autre muraille s'étend d'un côté de la mer à l'autre et renferme dans son intérieur un puits d'eau vive. Le promontoire est enveloppé des deux côtés par une muraille nouvellement construite qui s'élève jusqu'à la hauteur des rochers. Entre la muraille du côté de midi et la mer sont des puits ayant de l'eau douce en abondance et qui en fournissent au château. Dans l'enceinte de ce même château on trouve un oratoire, un palais et un grand nombre de maisons".

Château-Pèlerin mesurait 280 m sur 160. En avant de la forteresse, une agglomération, qui s'était constituée après la construction de la place, était protégée d'abord par un fossé de 6 m de profondeur puis par une muraille de 16 m de haut sur 6.50 de large qui partait de la mer du sud au nord, puis partait à angle droit vers l'ouest, rejoignant la mer. Le mur intérieur était haut de 30 m et à quelques endroits de « seulement » 10. Une grosse tour sur un monticule occupait l'angle droit. Le cap proprement-dit était protégé par un glacis avec un fossé, puis d'une muraille à saillants barlongs, flanquée de deux puissantes tours espacées de 44 m et hautes de 35 m sur une base de 27m x21, dont la construction a été évoquée par les chroniqueurs. Ces tours étaient constituées de salles voûtées sur deux étages et surmontées d'une terrasse crénelée. Leur sous-sol était occupé par des caves et des magasins. Sur le mur intérieur, on remarque des retombées d'ogives, la tour formant l'extrémité d'une grande salle voûtée. La cour au sud et au nord est fermée par des murailles, celle du sud étant bordée par des bâtiments. Dans la cour il y avait une chapelle dodécagone dont il reste presque rien et à l'ouest, non loin de la mer, les vestiges d'une tour ronde prolongée par une salle voûtée en croisée d'ogives relativement bien conservée. Tout à l'ouest du promontoire se trouvait des installations portuaires permettant le ravitaillement de la forteresse. De tous les bâtiments érigés disparus depuis longtemps, ne demeurent que les sous-sols constitués d'entrepôts et de magasins. De plus cette forteresse se situe au bord d'une petite plaine contenant des marais salants dont bien évidemment, les Templiers tirèrent profit.

### La Chapelle

Hugues de Payns et ses compagnons, ayant pris comme mission de protéger les pèlerins se rendant au Saint Sépulcre, ont vite compris l'importance du défilé et fortifient une tour de garde appelée : « Tour du Détroit » ou « Pierre Encise ».

En 1218, les Templiers aidés par les Chevaliers Teutoniques et un certain baron flamand Gauthier d'Avesnes que les Templiers avaient délivré de la captivité fortifient encore cette Tour du Détroit.

Entamée donc en février 1218, au cours de la V<sup>ème</sup> Croisade et sur un ancien site phénicien, la forteresse est achevée à Pâques de la même année ! A peine achevé, Château-Pèlerin fut soumis aux assauts des Sarrasins : après avoir enlevé Césarée, le sultan Malek al-Moaddham, porta son armée vers le nord et se rua sur les murs de la toute nouvelle forteresse. Mais les moines-chevaliers ne plieront pas et l'armée ennemie finit par rompre le siège. En octobre 1220, le même Malek al-Moaddham s'en prit de nouveau

à la forteresse, avec cette fois-ci un puissant arsenal de machines de siège : 1 trébuchet, 3 piergeries et 4 mangonneaux. Tandis que d'autres chevaliers s'apprêtaient à quitter Tripoli et Barut pour secourir les 4000 hommes déjà présents, les défenseurs étaient tout à fait capables de résister. Leur artillerie servie par 300 hommes détruisit un trébuchet et une pierrière. Bientôt les pertes sarrasines devinrent insupportables même pour eux et au bout d'un mois décidèrent de lever le siège.

Deschamps écrit : « *les Musulmans avaient subi de lourdes pertes* : 3 émirs, 200 Mamelouks, un grand nombre d'archers et de servants de machines étaient tombés sous les coups de l'artillerie franque. En un seul jour, 120 chevaux de prix furent tués dont celui d'un émir qui valait 14 000 drachmes. Une quantité d'autres chevaux et de chameaux furent tués pendant ce siège ».

En 1229, l'empereur Frederik II d'Allemagne estime que Château-Pèlerin doit lui appartenir pour en faire une de ses propres places fortes sur la côte. Il pénètre donc dans l'enceinte avec sa suite et intime l'ordre aux Templiers de vider les lieux ! Ceux-ci loin de se laisser intimider, verrouillent les portes, s'arment et déclarent que si l'Empereur ne quitte pas l'enceinte, il sera fait prisonnier. Plein de rage impuissante, Frederik doit donc obtempérer.

En 1249, tandis que Louis IX plus connu sous le nom de Saint Louis prépare son expédition vers l'Egypte, la Reine Marguerite met au monde son fils Pierre de France, le comte d'Alençon, au Château-Pèlerin dont le gouverneur deviendra le parrain !

En 1265, il existe encore une relation d'une attaque contre ce château mais l'agresseur sarrasin échouera une fois de plus sous les coups précis des puissantes machines de guerre installées sur les terrasses du château. Il se vengera en pillant la petite ville installée en contrebas.

Le 28 mai 1291, Saint Jean d'Âcre capitule après 53 jours de siège. Le 14 juillet, Sagette tombe, le 21 du même mois, Barut et Caïffa quelques jours plus tard. Tortosa, la dernière cité franque est évacuée par les Templiers le 3 août.

Le 14 août 1291, Château-Pèlerin, la dernière forteresse templière, jamais prise par combat, est évacuée par les Templiers. Les Sarrasins, de rage, la démanteleront presqu'entièrement.

La formidable construction se détériora lentement au fil du temps. Pourtant, en 1811 et 1816 Soliman Pacha en extrait des pierres pour rénover les défenses d'Âcre. En 1837, un tremblement de terre détruit une partie des vestiges. En 1838, Ibrahim Pacha imite son prédécesseur et pille une nouvelle fois le site.

### Hisn al-Akrad

Le Krak des Chevaliers, ou Krak de l'Hospital — le terme « krak » dérive du syriaque karak signifiant « forteresse » —, Qal'at al-Hosn (*La forteresse imprenable*) ou Hisn al-Akrād (*forteresse des Kurdes*). Qu'était le château à l'époque des Croisades ? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre ; les historiens savent seulement que cette forteresse eut beaucoup à souffrir de plusieurs tremblements de terre, particulièrement en 1157, 1169 et 1202. L'on presume donc que ce fut à la suite de celui de 1202 que le Kalaat-el-Hosn dut être reconstruit à peu près entièrement et tel que nous le voyons aujourd'hui. « Dans l'origine, ce ne fut qu'une tour construite par un gouverneur de Damas qui y établit une garnison de Kurdes auxquels les terres environnantes furent abandonnées pour eux et leurs familles, à charge de garder ce passage et de surveiller les mouvements des Francs. Pour se mettre à l'abri de leurs tentatives, on augmenta peu à peu les fortifications de cette place, qui devint de la sorte une forteresse de plus en plus importante. Elle contraria beaucoup d'expéditions franques, mais elle fut abandonnée par les Kurdes qui retournèrent dans leur pays. Les Francs s'en emparèrent alors, et tous les efforts du prince de Homs ont été impuissants à la leur enlever. »

Depuis sa prise par les croisés, ce château paraît n'avoir été qu'un simple fief dont le nom était porté par ses possesseurs jusqu'à l'année 1145, époque à laquelle Raimond, comte de Tripoli, le concéda, car à court d'argent, à l'Ordre des Hospitaliers, ainsi que plusieurs autres châteaux. Le Krak est construit sur une colline haute de 500 m, couvre 2.5 ha et domine donc toute la région. De plus, les Hospitaliers étaient reliés aux autres forts par des feux de vigie et aussi par des pigeons voyageurs ! Les magasins, entrepôts et arsenaux fournissaient tout le nécessaire pour 5 ans à une garnison estimée à environ 2000 hommes. Viollet Le Duc à qui l'on doit d'excellents ouvrages sur l'architecture en particulier nous décrit cette forteresse ainsi :

« Cette forteresse comprend deux enceintes que sépare un large fossé en partie rempli d'eau. La seconde forme réduit et domine la première, dont elle commande tous les ouvrages ; elle renferme les dépendances du château : grande salle, chapelle, logis, magasins, etc. Un long passage voûté, d'une défense facile, est la seule entrée de la place. Les remparts et les tours sont formidables sur tous les points où des escarpements ne viennent pas apporter un puissant obstacle à l'assaillant. Au nord et à l'ouest, la première ligne se compose de courtines reliant des tourelles arrondies et couronnées d'une galerie munie d'échauguettes, portées sur des consoles, formant, sur la plus grande partie du pourtour de la forteresse, un véritable hourdage de pierre. Ce couronnement présente une grande analogie avec les premiers parapets munis d'échauguettes qui aient existé en France, où nous les voyons apparaître dans les murailles d'Aigues-Mortes et au château de Montbard en Bourgogne, sous le règne de Philippe le Hardi. Mais au Kalaat el-Hosn, il est impossible de ne pas leur assigner une date antérieure, le château étant tombé entre les mains des musulmans en l'an 1271 ».

Il existait deux portes successives, en avant de chacune desquelles se voit un regard circulaire percé dans la voûte et destiné tout à la fois à donner du jour et à permettre aux assiégés de projeter des projectiles sur un ennemi, qui, ayant réussi à forcer l'entrée du château, aurait pénétré dans la galerie. Le Krak des Chevaliers ayant fait l'objet d'innombrables récits, documentaires et autres articles, je me suis donc intéressé à son histoire propre plutôt qu'à sa construction.

Et l'Histoire nous donne quelques relations très intéressantes sur les tentatives musulmanes de reprendre cette forteresse.

Par exemple :

« Durant l'année 558 de l'hégire, 1163 de notre ère, Nour-ed-din, sultan d'Alep et fils aîné d'Amad-ed-din-Zenghi, essaya sous les murs du Krak une sanglante défaite qui a pris dans l'histoire le nom de la journée de la Bokeiah. A ce sujet, l'historien arabe Ibn-al-Athir nous apprend ce qui suit : Nour-ed-Din ayant rassemblé une nombreuse armée, envahit les terres des Francs et vint camper dans la plaine de la Bokeiah, au-dessous du château des Kurdes, qu'il se proposait d'assiéger, comptant, dès qu'il s'en serait rendu maître, se porter sur Tripoli, dont il méditait la conquête. Un jour, vers midi, tandis que les soldats accablés par la chaleur reposaient sous leurs tentes, on aperçut tout à coup la croix des Francs qui venait d'apparaître au sommet de la montagne sur laquelle s'élevait le château. Les Francs, ayant réuni toutes leurs forces, fondaient ainsi à l'improviste sur l'armée musulmane. Les avant-postes tentèrent vainement de résister et firent prévenir Nour-ed-Din. Avant même que le sultan eût pu être prévenu de l'attaque, déjà ses avant-postes étaient rejetés sur le gros de l'armée et poursuivis l'épée dans les reins. Ils arrivèrent ainsi au quartier de Nour-ed-Din, dont les troupes, n'ayant eu le temps ni de prendre les armes, ni de monter à cheval, furent en partie massacrées, le reste fait prisonnier. Le sultan, à demi vêtu, s'échappa de sa tente et s'élança sur un cheval. Il ne dut son salut qu'au dévouement d'un Kurde qui se fit tuer en coupant l'entrave qui retenait sa monture. Le plus acharné à la poursuite des musulmans fut le Grec Ducas, chef des Grecs auxiliaires au service des Francs. Nour-ed-Din dirigea sa fuite vers les bords du lac de Homs, où il s'arrêta à environ 22 km du lieu où s'était livré le combat. Ce fut là que vinrent se grouper autour de lui les débris de son armée.

Ou encore :

La trêve ayant été rompue, les Hospitaliers réunirent au Krak toutes les forces dont ils purent disposer, tant en Syrie qu'à Chypre. On y voyait Armand de Périgord, maître du Temple, avec tout son couvent ; Jean d'Ibelin, le sire de Baruth et cent chevaliers chypriotes ; Gauthier, comte de Brienne, avec quatre-vingts chevaliers du royaume de Jérusalem ; Pierre d'Avallon, neveu d'Ode de Montbéliard et beaucoup d'autres chevaliers en renom. Toute cette armée vint camper dans la Bochée et après y être restée deux jours elle se porta sur Mont-Ferrand, abandonné par ses habitants, qui avaient fui à l'approche des Francs, laissant toutes les rues du bourg barricadées. Après l'avoir détruit, les troupes chrétiennes allèrent dresser leurs tentes à deux lieues de là à un casal nommé Merdjmin, et elles y demeurèrent durant deux jours, ce qui suffit pour porter aux environs le pillage et la dévastation. Etant revenues à Mont-Ferrand, elles furent camper à un autre casal du nom de Samaquie, et le lendemain elles revinrent se cantonner dans la Bochée après huit jours de campagne.

Une bulle du pape Alexandre IV, du 8 avril 1255, exempta les Hospitaliers des dîmes pour tous les biens qu'ils possédaient aux environs du Krak, et douze ans plus tard les dîmes des entrées dues à l'église de Tortose furent remises à l'ordre par Guillaume, évêque de cette ville, moyennant une redevance de mille besants d'or soit 10 500 francs de 1950.

Makrizi nous apprend que, dans le cours de cette même année 1267, les Hospitaliers conclurent avec le sultan Malek-Daher-Bybars, pour le Krak et pour Margat, une trêve de dix ans dix mois dix jours et dix heures; mais ils durent en même temps renoncer au tribut de quatre mille écus d'or que leur payait le prince de Hamah, à celui de huit cents écus imposés au prince de Boukty, ainsi qu'aux douze cents écus d'or et aux cent mesures de blé et d'orge qu'ils recevaient de la terre des Assassins.

Nous lisons également dans Ibn-Ferat que le 9 de redjeb « le sultan arriva devant Hosn-el-Akrad, le 20 les faubourgs du château furent pris et le Sultan de Hamah, Melik-el-Mansour, arriva avec son armée. Le sultan alla à sa rencontre, mit pied à terre et marcha sous ses étendards. L'émir Seïf-Eddin, prince de Sahyoun, et Nedjem-ed-din, chef des Ismaéliens, vinrent aussi les rejoindre. Dans les derniers jours de redjeb, les machines furent dressées. Le 7 de chaaban, l'ouvrage avancé fut pris de vive force. On fit une place pour le sultan, de laquelle il lançait des flèches. Il distribua de l'argent et des robes d'honneur. Le 16 de chaaban, une des tours fut rompue, les musulmans firent une attaque, montèrent au château et s'en emparèrent. Les Francs se retirèrent sur le sommet de la colline ou du château; d'autres Francs et des chrétiens furent amenés en présence du sultan, qui les mit en liberté par amour pour son fils. On amena des machines dans la forteresse et on les dressa contre la colline. En même temps le sultan écrivit une lettre supposée au nom du commandeur templier à Tripoli, adressée à ceux qui étaient dans le château et par laquelle il leur ordonnait de le livrer. Ils demandèrent alors à capituler. On accorda la vie sauve à la garnison, sous condition de retourner en Europe. »

Ces deux forteresses, bien que régulièrement attaquées par des forces supérieures en nombre et en matériel, ont toujours résisté et infligé à leurs agresseurs des pertes importantes. Château-Pèlerin a été évacué en 1291 parce que le Royaume Latin de Jérusalem était perdu. La retraite organisée aurait probablement permis, si l'IXème Croisade avait eu vraiment lieu, une nouvelle tentative de reconquête de la Terre Sainte. Le Krak, quant à lui, n'a été pris par l'ennemi que par trahison après 129 années d'occupation et non par la force des armes. Si je devais donner une morale à ces deux évènements, elle serait celle-ci : étant donné la puissance de chacune de ces forteresses, la qualité de sa garnison, de l'importance de ses approvisionnements, elles auraient pu non seulement supporter n'importe quel siège mais auraient également pu obliger l'assaillant à un abandon dudit siège !

Ceci est dit et écrit.

C. Jean Luc



## LA FLOTTE DE L'ORDRE DU TEMPLE

On ne sait rien ou presque de la flotte de l'Ordre du Temple. Tout au plus savons-nous que 17 navires ont quitté le port d'attache La Rochelle le 12 octobre 1307 pour une destination inconnue. Pourtant, l'on est en droit de se poser la question : était-elle importante ou au contraire, les Templiers se bornaient-ils à louer les bateaux dont ils avaient besoin ? D'autant plus qu'un renseignement nous apprend que la flotte de l'Ordre des Hospitaliers lui était de beaucoup plus importante puisqu'elle comptait 22 « Commandants de la Mer » ! Tandis que la flotte templière était sous les ordres du représentant de l'Ordre en Orient. Nous connaissons l'emplacement des ports maritimes :

### FRANCE

**Picardie :**

Wissant, Berck sur Mer

**Normandie :**

Le Tréport, Saint Valéry en Caux, Bénerville sur Mer, Lion sur Mer, Langrune sur Mer, Barfleur.

**Bretagne :**

Vildé la marine, Saint Cast le Guilde, Perros-Guirec, Loctudy, Île aux Moines.

**Charentes :** La Rochelle.

**Roussillon-Catalogne :**

Le Barcarès, Collioure.

**Languedoc :**

Marseillan.

**Provence :**

Fos sur Mer, Martigues, Marseille, Toulon, Hyères, Saint Tropez, Saint Raphael, Antibes, Villefranche sur Mer, Beaulieu, Monaco, Menton.

## ITALIE

Gênes, Pise, Venise, Brindisi (pour l'hivernage).

## MOYEN-ORIENT

Saint Jean d'Âcre, Tyr, Jaffa, Beyrouth, Ascalon, etc.

Maintenant que ce rappel est fait, voyons le type de navires utilisés. La guerre fait rage en Orient, il faut donc des navires de guerre pour protéger les routes maritimes.

Les **GALERES**. Inspirées de l'Antiquité, elles mesurent 40 mètres de long sur 6 de large mais n'embarquaient que 25 hommes d'armes. Leur nombre n'est pas connu. Nous apprenons simplement que lors d'une bataille navale, 10 galères furent déployées tandis que lors d'une attaque de citadelle, l'une des deux galères utilisées avait été coulée par les Sarrasins.

Les **BARBOTES** à faible tirant d'eau étaient utilisées justement pour les attaques de murs d'enceinte et de ce fait avaient les pavois renforcés de plaques de fer.

Venaient ensuite, les **SAETIS** que nous pouvons comparer toute proportion gardée à des avisos ou vedettes rapides. Ils servaient également à transmettre les ordres. Les **GAMELS** (de camel, chameau) ou **GANGUEMELS** quant à eux étaient des escorteurs.

## TROUPES TRANSPORTEES

Les **NEFS** et **BUZE-NEFS**. Navires de 35 mètres de long sur 14 de large. Elles pouvaient transporter jusqu'à 500 hommes. Quoique, pour la conquête de Constantinople, on sait que 5 d'entre elles transporteront 7000 combattants soit 1400 par navire ! Mais on ne connaît pas leurs dimensions. Ces navires sont utilisés pour le commerce évidemment ...

Les **SALANDRES**, autres navires non-armés, mais avec un équipage de 30 hommes font également partie de la flotte.

Maintenant, un navire très particulier apparaît. Il s'agit de la **NEF-HUSSIÈRE** ainsi appelée car la partie de côté s'ouvrait formant un huis (une porte) qui s'appuyait sur le quai. On pouvait y embarquer jusqu'à 100 chevaux. Une fois en cale, les animaux étaient sanglés de telle façon que leurs déplacements ne pouvaient affecter la flottabilité du navire.

Comme signalé plus haut, La Rochelle était le port principal de la flotte. Ce port permettait le commerce vers le nord et bien sûr en Méditerranée.

Autre port principal mais celui-là d'embarquement : Marseille.

L'on a retrouvé dans les archives de la ville l'autorisation donnée aux Templiers de « faire construire et réparer des navires ». Pourquoi aurait-on donné cette autorisation si l'Ordre n'avait pas les moyens, techniques et financiers, de s'en servir ? On a découvert, par la même occasion, que les armateurs locaux et étrangers : Pisans, Vénitiens, Génois avaient intenté plusieurs procès (qu'ils ont perdu d'ailleurs) contre les Chevaliers pour concurrence déloyale. En effet, les tarifs pratiqués par l'Ordre étaient inférieurs aux concurrents. De toute façon, il n'était pas rare que les passagers en cours de traversée étaient vendus comme esclaves aux pirates barbaresques qui infestaient la Méditerranée, ce qui n'était pas le cas pour les bateaux templiers. De plus, l'Ordre avait mis en place un système de navettes

hebdomadaires pour l'Orient. Sachant qu'une traversée pouvait prendre huit jours, il fallait donc au moins deux navires dans chaque port pour assurer un tel roulement. Si je continue mon raisonnement : l'Ordre possédait près de 40 ports donc une flotte marchande de 80 navires est une hypothèse qui se tient.

Ce bref exposé ne serait pas complet si je n'attirais pas votre attention sur quelques faits et anecdotes relatifs aux Templiers.

Alors que l'Histoire tient comme certaine l'année 1118 comme date de création de l'Ordre du Temple, on peut lire dans des chroniques scandinaves :

En 1007, Thorsfinn Karlsefni fit prisonnier au Vinland deux Indiens qui après avoir appris la langue racontèrent qu'au Nord de leur pays, vivaient des hommes vêtus de blanc qui, certains jours, avec de grands morceaux d'étoffe attachés à des perches, sortaient en procession en criant très fort.

Autre anecdote : les inventaires réalisés en 1307 suite à l'arrestation des Templiers ne mentionnent aucune quantité importante d'armes. L'Ordre prenait en charge cette dotation aux nouveaux chevaliers, donc il devait y en avoir un stock. Comme par hasard, Edouard, roi d'Angleterre, se plaint à cette époque que les rebelles écossais en reçoivent des livraisons conséquentes. D'où viennent-elles ?

En 1309, l'ordre d'arrestation parvient enfin en Ecosse. Seulement, ce pays est aux mains de Robert le Bruce, le rebelle. Celui-ci, déjà excommunié, n'exécutera jamais cet ordre et on le comprend !

En 1314, le 24 juin, se déroule la bataille décisive entre Anglais et Ecossais. Ces derniers, en infériorité numérique, sont sur le point d'être débordés lorsqu'ils reçoivent l'aide inespérée de chevaliers en armes débarqués il y a peu. C'est une victoire et l'Ecosse acquiert vite son indépendance.

Pour terminer, que sait-on vraiment de Christophe Colomb ? Le fait est qu'il a eu beaucoup de mal à convaincre certains puissants de l'époque de l'aider à traverser l'océan.

L'Ordre du Temple, dissous par Clément V va renaître sous le nom d'Ordre du Christ. Et la fille de grand maître épousera le navigateur...

Selon nos connaissances ou celles que l'on veut bien nous dispenser, l'on a donné le nom d'Amérique à cause du prénom d'un certain Amerigo Vespucci. N'y aurait-il pas une autre hypothèse ? Christophe Colomb savait qu'il se trouvait un continent inconnu au-delà des mers. Le continent pouvait être découvert en suivant l'Etoile du Matin appelée depuis l'Egypte ancienne Merica. Ce nom de Merica est repris par d'autres communautés spirituelles ou philosophiques comme Qumran et les Nazoréens.

Pour conclure, enfin, il n'existe nulle part aucun écrit de quelque pays que ce soit (à moins qu'il y ait rétorsion...) relatant l'arrivée d'une flotte des Chevaliers au Blanc Manteau.

Ni en Occident. Ni même en Orient. Si cela s'était produit, nul doute que l'Orient aurait eu beau jeu de se moquer des puissances chrétiennes voulant détruire les bateaux et leurs pires ennemis.

L'on ne connaît aucun nom de commandant de navire alors que les archives livrent petit à petit les noms des chevaliers. Pourquoi ? Il semblerait que la raison en soit simple : les navires étaient dirigés par des sergents dont, malheureusement, l'histoire n'a pas retenu le nom, aucun d'entre eux ne devant être « noble » ou avoir accompli un exploit digne d'être relaté.

Méditerranée, Manche, Baltique, Atlantique ont vu leurs eaux sillonnées par des navires templiers. Peut-être qu'un jour...

Source : [Hérodote.net](http://Hérodote.net)



## Grande Loge Mixte Du Maroc

### Notre histoire

La Grande Loge Mixte du Maroc a été créée à l'occasion d'un Convent Constitutif le 18 novembre 2018. Extrait du discours d'ouverture du Président du Convent :

« La Franc-Maçonnerie existe depuis le XIXème siècle au Maroc. En 1867, la première loge est installée à Tanger.

Jusqu'à l'indépendance en 1956, cette franc-maçonnerie sera de type colonial, espagnole dans le Nord et française dans le reste du Royaume.

En 1964, après la décolonisation, grâce aux efforts de la Grande Loge suisse Alpina, elle ressuscitera, pour donner naissance à la première obédience marocaine : la « Grande Loge Atlas » devenue depuis la Grande Loge du Maroc (GLM). Cette dernière n'aura de cesse d'accompagner le développement de la Franc-maçonnerie au Maroc en soutenant l'activité de la Grande Loge Féminine du Maroc (GLFM), du Droit Humain International (DHI) et aujourd'hui de la GLMM.

Dans cette histoire de la Franc-maçonnerie au Maroc, ayons conscience mes Sœurs et mes Frères que nous posons un acte symbolique fort en ce début du XXIème siècle : nous créons en 2018 une Obédience libérale adogmatique mixte souveraine au Maroc !

Je ne sais pas si vous vous rendez compte de ce que cela veut dire mais moi j'y vois un moment extraordinaire : celui de l'entrée dans l'ère d'une Franc-maçonnerie émancipatrice ! Car la mixité est un pilier fondamental de notre démarche. Ici nous parlons d'une mixité qui n'est pas une simple coexistence. L'enjeu est de mettre fin au rapport de domination homme/femme et aux discriminations. Et nous pensons que la mixité en loge est l'un des seuls moyens pour y parvenir.

« Un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres êtres avant l'amour-propre », ainsi s'exprimait Claude Lévi-Strauss.

Cette citation rappelle que les Francs-maçons de notre nouvelle obédience, la GLMM, sont avant tout des humanistes militants, mais que l'humanisme que nous défendons s'inscrit dans un cadre tout aussi important pour nous qui est celui de l'universalisme.

Notre engagement est marqué par un idéal de fraternité universelle et d'égalité, qui est sa caractéristique propre. De plus, étant initiatique, il nous conduit à équilibrer et maîtriser en chacun, homme ou femme, son aspect masculin et son aspect féminin.

Oui, nous sommes le 18 novembre 2018 de l'ère vulgaire, jour de la fête de l'Indépendance du Maroc – quel symbole pour cette journée de constitution de notre obédience ! -, deux jours après la Journée internationale de la Tolérance qui nous rappelle également que nous défendons la richesse des débats par la présence de tous les genres et de la plus grande mixité sociale possible, que nous défendons une diversité culturelle, écologique et humaine, que nous défendons les droits de l'Homme et que nous pensons qu'aujourd'hui, on ne peut plus distinguer d'après les genres mais travailler à l'égalité de toutes et tous.

Comme il n'existe pas d'Obédience Mixte Marocaine souveraine et indépendante, nous avons décidé de nous réunir pour fonder cette obédience mixte, parfaitement viable et régulière, pouvant prospérer durablement en Terre Musulmane et Africaine en apportant sa pierre à la construction de l'Espace Maçonnique Marocain.

Faisons de la Grande Loge Mixte du Maroc la principale Obédience libérale maçonnique mixte au Maroc, soyons dignes d'en être membres, soyons fiers de la représenter »

## Nos Valeurs et principes

Fidèle aux principes fondateurs définis lors de sa création, la Grande Loge Mixte du Maroc compte actuellement trois loges et présente les particularités suivantes :

■ La mixité

*“Une richesse générée par la complémentarité femme, homme”*

Le travail initiatique mixte ne s'invente pas : c'est une culture. Chez nous, elle est totale. La volonté d'établir l'égalité entre hommes et femmes implique pour nous le choix d'un travail en commun, c'est pourquoi nos Loges sont mixtes.

Nous concevons au sein de la Grande Loge Mixte du Maroc la mixité, non pas comme une juxtaposition de Sœurs et de Frères, mais bien par une complémentarité librement recherchée, permettant à chacun d'exprimer les différentes composantes de l'humanité et de l'être lui-même.

Nous réunissons des membres de tous âges, issus d'univers sociaux, économiques, professionnels, culturels, religieux et politiques différents.

## ■ La pluralité de rites

*“Un moyen donné à ses membres de travailler selon le rite de leur choix, dans la pure tradition de la Franc-maçonnerie”*

La Constitution rédigée en novembre 2018 précise que la Grande Loge Mixte du Maroc est une fédération de loges travaillant à des rites maçonniques différents.

*“Tout rite est constitué par un ensemble de symboles mis en action, non seulement les objets employés ou les figures représentées, mais aussi les gestes effectués ou les paroles prononcées.”* (Irène Mainguy, la symbolique maçonnique au 3e millénaire, édition Dervy).

## ■ La liberté dans l'orientation philosophique de chacun

**“Dans nos Loges, les Frères et les Sœurs travaillent dans le strict respect des opinions et des croyances de chacun.”**

La croyance est l'expression de la liberté absolue de conscience et ne fait l'objet d'aucune directive.

## Nos loges

Toute femme, tout homme qui ne trouve pas toutes ses réponses dans la vie profane, qui cherche un chemin et aspire à une démarche maçonnique dans la mixité, doit pouvoir trouver sa place au sein de notre Obédience, et ce, peu importe son lieu de résidence.

**“Gardons toujours à l'esprit qu'être franc-maçon, c'est construire”.**

Lieu : Rabat / Nom : QANTARA / Rite écossais ancien et accepté / Contact : qantara.glmm@gmail.com

Lieu : Tanger / Nom : INARA / Rite français/ Contact : inara.glmm@gmail.com

Lieu : Marrakech / Nom : NAFASS / Rite français / Contact : glmm.marrakech@gmail.com



## Même les pigeons ont droit à leur Temple Par le T.C.F. Al.º.Mo.º.

Notre T.C.F. retraité, a trouvé un matin sur sa terrasse, dans un petit village de l'Aude, un pigeon très fatigué, plus près du trépas que de la vie.

Il le receuille à l'intérieur de sa maison, le nourrit, le garde au chaud, et voici que ce pigeon retrouve ses forces, et effectue à nouveau ses premiers vols au dessus du village, mais revient chaque fois sur la terrasse, et “monsieur Pigeon” tapote la porte fenêtre de la terrasse pour réclamer sa pitance.

Voyant ce manège amusant, empreint d'une sorte d'Amour et tendresse envers le frère, il décide de lui construire un “temple” à sa façon.

Chose dite, chose faite, le “temple” est inauguré 3 jours après.

Belle histoire pour un vrai F.M...., histoire qui reflète l'Amour qu'un F.M. peut apporter non seulement à son prochain, mais aussi à la vie sur terre de tout être.

Ci dessous les photos du “temple”

J'ai Dit



## Histoire d'un Frère

**Pierre DULONG, Frère, maire et guérisseur**

**L'Ordre du monde change, les difficultés s'accumulent, mais les forces divines ont toujours été là, sont toujours là, et seront toujours là!**

**La prière est ma vie, ma vie est Prière partagée...pour soulager, pour guérir...**

**Pierre DULONG**

**PIERRE DULONG**

**GUERISSEUR SPIRITUEL**

**VOUS PROPOSE UNE AIDE QUI A FAIT SES PREUVES**

**Notre Cher Frère Pierre, soigne par prières spéciales, invocations des Saints et imposition des mains. Sa réputation a dépassé largement les frontières du Gers et sa commune dont il est maire depuis 20 ans, Ligardes, à la limite du Lot et Garonne.**

**Habitué du petit écran avec neufs passages sur TF1, Antenne2, la 6 et d'autres, il soigne des personnes dans la détresse de leurs maladies, quelquefois le désespoir, qui viennent de divers horizons, Australie, Italie, Espagne, Belgique etc...et bien sur la France.**

**Tous les témoignages sur son livre d'Or, sont là pour démontrer sa force, ses réussites et son savoir. Il est également exorciste officiel de l'Eglise Catholique Gallicane.**

**Il reçoit et consulte chez lui à Ligardes, mardi après midi, mercredi, vendredi et samedi (32480) 05.62.28.85.98.**

**Le lundi après midi à Casteljaloux (47700) 05.53.93.15.55.**

**Le jeudi après midi à Mont de Marsan (40000) 05.58.05.92.32.**

**S'il ne peut rien pour vous, il vous le dira tout de suite.**

**Il ne prononce aucun diagnostic et ne fait jamais arrêter un traitement de médecin;**

**Ils sont très nombreux à lui faire confiance.**

**Source: Pierre DULONG**

## LES LIVRES DU MOIS



**L'auteur, Patrick Caujolle ancien de la Crim' du SRPJ de Toulouse est un flic écrivain qui a publié plusieurs livres sur les affaires criminelles (De Borée, Le Papillon rouge, Caïman), mais aussi, plus étonnant, de la poésie dans une autre vie.**

Pierre DULONG est agriculteur, maire, homme politique et exorciste. Que de couleurs, que de facettes pour cet homme au parcours si atypique dont l'auteur après plusieurs entretiens avec lui, s'attache à décrypter l'histoire personnelle et la trajectoire des plus singulières. Ce fils de maquignon semble né sous une mauvaise étoile, en 1945. Pierre en effet vient à peine d'avoir quinze jours lorsque sa mère le confie à sa belle-mère. Toute sa vie semble dès lors vouée à comprendre pourquoi cet abandon, ce manque d'amour. Une vie qui sera une longue revanche sur le mauvais sort. Sur les terres gasconnes, il devient maraîcher, tout lui réussit jusqu'à la catastrophe. Au bord du gouffre, il consulte un "papi" qui lui annonce qu'on lui a jeté un sort et qui le mène sur la piste de la "clairvoyance". Il a un don que lui confirme un guérisseur du cru, ce qui le mènera vers l'Église gallicane qui le fera prêtre exorciste.

Le maraîcher entame une deuxième vie. Sa maison ne désemplit pas. Il exerce son art dans ce qui était la chambre de sa grand-mère sur des personnes venues du monde entier. Ce maire-exorciste, comme on le baptise souvent, est un bon client pour les médias qui s'intéressent à lui et lui consacrent des pages entières (Libération, VSD, RTL, et toute la presse locale) Dans la deuxième partie du livre, l'auteur restitue des témoignages de personnes ayant eu recours à aux « services » de Pierre Dulong.

**L'auteur, Patrick Caujolle ancien de la Crim' du SRPJ de Toulouse est un flic écrivain qui a publié plusieurs livres sur les affaires criminelles (De Borée, Le Papillon rouge, Caïman), mais aussi, plus étonnant, de la poésie dans une autre vie.**

ISBN : 978-2-917971-52-9 – 178 pages, 14,5 x 21 – 15 €





## 365 jours en Franc-maçonnerie

**Qui ne s'est jamais posé la question: "Que s'est-il passé ce jour-là?"**

Sur cette interrogation, m'est d'abord venue l'idée d'écrire une planche sur un jour de l'année bien précis; celui qui correspondait à une date de tenue de ma loge. Celle-ci étant un 18 novembre, j'avais tout logiquement intitulé mon travail; "Ca s'est passé un 18 novembre".

Mais, assurant que cette planche n'était qu'un prétexte pour approfondir quelques connaissances dans les multiples domaines de l'œuvre du G.A.D.L.U., j'ai très vite élargi le champ de recherche au mois complet. Il n'y avait alors plus que quelques pas supplémentaires à effectuer pour composer une année complète, bissextile tant qu'à faire.

**Point de mérite ni de Génie dans l'élaboration d'un tel document; en cherchant, on trouve. De nombreux sites et ouvrages offrent une riche palette de faits datés et marquants.**

Si, pour certaines dates de l'année, il est plutôt difficile de repérer un événement, pour d'autres, l'histoire maçonnique ne manque pas d'offrir le choix parmi de nombreuses évocations ; je vous laisse imaginer pour le 24 juin, par exemple.

Collecter des événements pour chacune des 365 journées de l'année en associant quelques-unes de mes passions, la Géographie, la Généalogie et la Graphologie était l'objectif fixé, ponctué d'anecdotes et, parfois, de petites touches d'humour.

Et, afin d'illustrer discrètement l'ouvrage, j'ai retenu l'idée de quelques paraphe et formules de politesse de célébrités franc-maçonnnes ; sans savoir lire ni écrire, le Graphisme de la signature peut être révélateur.

Enfin, la Franc-maçonnerie étant répandue bien au-delà de nos frontières, depuis plus de trois siècles, je ne pouvais vous inviter à ce voyage historique d'une année sans faire un tour du Globe avec ce Cahier de 365 jours en Franc-maçonnerie.

**T.°.R.°.F.°. Pierre MARECHAL  
Or.°. de Blaye (33)**

**Ravi de l'intérêt que tu as exprimé concernant mon livre, je t'invite à souscrire avant sa parution**

# 365 JOURS EN FRANC-MAÇONNERIE

Illustré de quelques formules de politesse et de signatures de personnages célèbres, cet ouvrage a l'humble vocation de rappeler certaines dates qui ont marqué l'histoire de la Franc-maçonnerie. Sous prétexte de passer en revue les 365 (366) jours de l'année, on voyagera sur une période de plus de trois siècles, certains évènements étant antérieurs au siècle des Lumières.

**Format : 15 x 21 cm - 140**

pages ISBN en cours

Parution prévue le : 1/02/ 2021

**Souscription valable jusqu'au 31/ 01/ 2021**

A retourner, accompagné du règlement par chèque bancaire à l'adresse :

Pierre MARECHAL - 4 rue du Docteur Boutin - 33390 BLAY

## En Cadeau : Un Signet Collector Personnalisé à ton nom

## **BULLETIN DE SOUSCRIPTION Avant parution du livre**

## **BULLETIN DE SOUSCRIPTION Avant parution du livre**

**NOM:**

Prénom:

## Adresse:

## CP et Ville:

**Mail:**

**Je souscris à la publication du livre : 365 JOURS EN FRANC-MAÇONNERIE**  
Que je recevrai à mon adresse postale indiquée.

€

**Frais de port, en sus (4,00 € par livre)**

1

**Montant total de ma commande (paiement ci-joint)**

6

Date :    /    / 2021

## Signature



## LA PHOTO DU MOIS



**Jeton de présence de la R.L Les NEUF SŒURS**  
**Photo de Christophe DIOUX**



## LA PHRASE DU MOIS

« La beauté est dans les yeux de celui qui regarde »

De Notre Regretté et T.R.F. Oscar WILDE initié en 1875 à la R.L. « Apollo Lodge » d'Oxford.

(1854- 1900)



## NOS PARTENAIRES

**SOBRAQUES ~~DISTRIBUTION~~**  
Depuis 1872

**Groupement International  
de Tourisme et d'Entraide**

14, rue de Belzunce, 75010 Paris.

Tél. : 01.45.26.25.51

Email : [le.gite@free.fr](mailto:le.gite@free.fr)

Internet : [www.le-gite.net](http://www.le-gite.net)

**GADLU.INFO**  
Les nouvelles du Web  
Maçonnique



[www.letablier-info.fr](http://www.letablier-info.fr)

Ont participés à ce numéro 39:

**Pierre, Jean-Claude, Geneviève, Evelyne, André, Philippe, Jean Marie, Pierre,  
Florence ...**

